



### ● Rapport d'activité S.I.A. 2007

#### Compétences

Le Syndicat Intercommunal d'Assainissement a la charge de gérer et d'exploiter :

■ La station d'épuration, avec pour principales tâches : le suivi du fonctionnement des installations, la déshydratation des boues d'épuration, la maintenance préventive et curative des équipements, les analyses des eaux résiduaires en entrée et en sortie, les relations avec les administrations compétentes (Agence de l'Eau et SATESE entre autres).

■ Les différents postes de relevage et l'ensemble des réseaux d'assainissement vanne, avec notamment pour missions : le suivi du fonctionnement des installations, la maintenance préventive et curative des équipements, le curage préventif et curatif des canalisations avec le nouveau combiné hydrocureur, les travaux de réfection divers (sur les conduites, regards ou boîtes de branchement), les travaux d'extension de réseau, les contrôles inopinés des effluents en particulier au niveau des industriels et des restaurateurs, le suivi des branchements domestiques : assistance technique, conformité des installations.

Le S.I.A. fixe également le montant de la redevance à percevoir auprès des usagers du service et se charge de la facturation correspondante.

#### Les infrastructures

Le S.I.A. de LA BRESSE-CORNIMONT dispose d'une station d'épuration à boues activées d'une capacité de 13 000 Equivalents-Habitants, qui a la particularité de présenter des variations importantes de flux polluant liées à l'activité touristique.

Le réseau, principalement séparatif et constitué de matériaux multiples, a une longueur totale de plus de 61 kilomètres pour une étendue de 22 kilomètres ; il dessert respectivement sur les communes de LA BRESSE et CORNIMONT 2832 et 1066 logements.

Plusieurs postes de relèvements sont également répartis sur l'ensemble du territoire, au nombre de 7 sur LA BRESSE et 3 sur CORNIMONT.

#### Bilan du fonctionnement du Syndicat Intercommunal

##### Traitement réalisé

L'eau traitée a été en 2007 de bonne qualité, avec des rendements épuratoires importants sur l'ensemble des paramètres de pollution.

La production de boues est de même ordre que celle de l'année précédente, les boues étant évacuées vers le centre de compostage de MENARMONT ; la station d'épuration a continué à traiter les boues extérieures des communes de SAULXURES-SUR-MOSELLOTTE et VENTRON.

L'autosurveillance réalisée en 2007 sur les installations a été globalement validée.

DONNEES	RECAPITULATIF 2007
<b>Volume d'eau traitée</b> En m <sup>3</sup>	<b>748 140</b>
Charge actuelle en EH :	4400
Taux de collecte en % :	52.8
Taux de charge organique en % :	34.1
Taux de charge hydraulique en % :	64.1
Taux de dilution en % :	211
<b>Déchets de prétraitement</b> En tonnes	<b>22</b>
<b>Sables et graisses</b> En tonnes	<b>12</b>
<b>Production de boues</b> Dont boues extérieures	<b>645</b> <b>85</b>
<b>Réactifs utilisés, En tonnes</b> Chlorure ferrique / Polymère	<b>65 / 1.2</b>
<b>Electricité consommée</b> En Wh / m <sup>3</sup>	<b>607</b>

Le Compte Administratif 2007 est résumé ci-dessous :

SECTION	Budgétisé	Réalisé	Crédits de report
<b>Investissement</b>			
Dépenses	625139,00 €	464059.57 €	131950.00 €
Recettes	625139,00 €	473164.82 €	8750.00 €
<b>Résultat</b>		<b>9105.25 €</b>	<b>- 123200.00 €</b>
<b>Fonctionnement</b>			
Dépenses	740077,00 €	597276.52 €	
Recettes	740077,00 €	716191.08 €	
<b>Résultat</b>		<b>118914.56 €</b>	

#### ► Produits de la redevance 2007

Les produits de la redevance assainissement concernant près de 4000 abonnés se sont élevés à plus de 420000 €, avec des proportions respectives de 2/3 pour la commune de LA BRESSE et 1/3 pour la commune de CORNIMONT.

Suite à la gestion de l'eau potable en régie communale à compter du 1<sup>er</sup> avril 2007 et dans la volonté d'une facturation sur une année civile, la facturation de l'assainissement sur la commune de CORNIMONT a été effectuée exceptionnellement sur une période de 16 mois.

En outre, suite aux nouvelles règles pour le calcul de la redevance, le S.I.A. a dû revoir à la baisse le montant de l'abonnement et a opté en compensation pour une 3<sup>ème</sup> tranche de consommation avec un tarif majoré.



#### ► Nouveaux tarifs Assainissement

Lors de sa séance du 20 décembre 2007, le Comité Syndical a fixé les tarifs à appliquer pour la période de consommation 2008. Une facture pro forma établie sur la base d'un logement avec 120 m<sup>3</sup> permet de calculer le prix moyen du m<sup>3</sup> d'eau usée et d'effectuer ainsi une comparaison à l'échelon national.

A noter qu'une nouvelle redevance de modernisation des réseaux de collecte a été instaurée par l'Agence de l'Eau pour les services en charge de l'assainissement ; les montants perçus auprès des abonnés lui étant reversés annuellement.

<b>Prix moyen du m3 – assainissement</b> SIA seul	<b>0,85 € TTC</b>
<b>Prix moyen du m3 – assainissement</b> SIA + redevance modernisation des réseaux	<b>1.15 € TTC</b>
<b>Prix moyen du m3 – LA BRESSE</b> TOTAL assainissement + eau potable	<b>2.23 € TTC</b>
<b>Prix moyen du m3 - CORNIMONT</b> TOTAL assainissement + eau potable	<b>2.99 € TTC</b>

Le prix de l'eau (eau potable et assainissement) pour les deux communes se maintient à un niveau raisonnable par rapport à la moyenne du bassin Rhin-Meuse, avec une tarification de l'ordre de 2,5 à 3 € TTC le m<sup>3</sup>.

Actions entreprises

##### Au niveau de la station

→ Opérations de maintenance sur les différents équipements.

##### ► Filière eau

→ Signature d'une convention de déversement avec l'industriel INITIAL BTB pour une période probatoire d'un an,  
→ Changement du tiers des diffuseurs d'air sur le bassin d'aération,  
→ Changement du superviseur de la station : matériel informatique avec nouvelle version du logiciel correspondant.

##### ► Filière boue

→ Déshydratation des boues d'épuration des communes de SAULXURES-SUR-MOSELLOTTE et VENTRON,  
→ Signature d'un marché de 12 mois avec le prestataire TERRALYS pour le traitement des boues produites en centre de compostage,  
→ Changement complet des toiles du filtre presse.

##### Au niveau des réseaux

→ Opérations de curage des réseaux et réception du nouveau combiné hydrocureur 3.5 m<sup>3</sup>,  
→ Réflexion concernant l'acquisition d'un matériel portable d'inspection vidéo des canalisations,  
→ Achat de matériel divers notamment pour les travaux de voirie,  
→ Opérations de maintenance sur les différents postes de relevage.

##### ► Commune de LA BRESSE

→ Travaux d'extension de réseau :  
Entreprise PIERRE Traverse du Daval 10 mètres  
→ Travaux de rénovation de réseau :  
Entreprise PEDUZZI VRD Belle Hutte 250 mètres  
→ Mise aux normes des installations électriques du poste de relevage de Belle Hutte avec changement complet de l'armoire de commande,  
→ Aménagement du poste de relevage de Bramont et construction d'un abri en ossature bois.

##### ► Commune de CORNIMONT

→ Travaux d'extension de réseau :  
Entreprise MPTP Champs Courbés 120 mètres  
Envers de la Gare 30 mètres  
La Promenade 80 mètres  
La Distillerie 40 mètres  
→ Travaux de rénovation de réseau :  
Entreprise MPTP Avenue de la Gare 50 mètres  
→ Opération de réfection de tampons sur la principale route départementale par l'entreprise TRB.  
Claude Thirard, Adjoint délégué, Président du S.I.A.



### ● Snowkite

«Le spot» conventionné de snowkite du Kastelberg a été inauguré le 13 décembre 2008



Une centaine de rider présents avec une neige exceptionnelle.

Un plaisir de rider dans des conditions presque idéales, avant l'accueil des élus.

Ce site a été conventionné avec la commune de La Bresse et de Metzeral et est géré par la section kite du club vol libre de La Bressaude.

Monsieur Savoye, adjoint aux sports de La Bresse s'est initié au snowkite avec Guillaume Lips, qui a ouvert son école et qui officie aussi bien au Kastelberg qu'au Markstein. Ce site a un potentiel extraordinaire pratiquement dans toutes les orientations, et a l'avantage d'être à côté du parking, mais surtout domine la vallée de Munster (sans doute la plus belle vallée du monde).

Ce sont plusieurs centaines d'hectares disponibles.

Les Vosges deviennent par là, un des premiers massifs de snowkite en France et par sa situation géographique attirent aussi bien Allemands, Belges, Hollandais, Suisses et bien sûr, les riders du grand quart nord-est de la France....

La quasi totalité des clubs de l'Est était sur le spot, j'y ai rencontré l'AKL, le Kite Est Club, Hell's Ass Kiting, Mosel' AIR, le Hackkite, Hapy Kite spirit et bien sûr La Bressaude section Vol LIBRE avec ses négociateurs, Stéphane KOENIGSECKER (le président) et Jacques Lerognon (Responsable communication local) qui s'est grandement investi dans la démarche.

Au nom de la fédération, je remercie encore tous les acteurs.

Remy kaufmann, représentant le comité régional de vol libre d'Alsace

Nb : site la Bressaude vol libre : [www.snowkiting-labresse.com](http://www.snowkiting-labresse.com)